



## Diplôme Inter-Universités

# Education pour la santé - Education thérapeutique

L'éducation pour la santé (EPS) constitue un outil essentiel au service des politiques et des programmes de prévention. L'éducation thérapeutique (ETP) est un élément primordial de la qualité de la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques. L'intégration de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique dans le système de santé implique de former des acteurs capables de décliner les différentes pratiques de la promotion de la santé adaptées à leur exercice professionnel.

Au terme de la formation, par une approche conceptuelle et réflexive de sa pratique, les professionnels pourront apporter dans ces champs une expertise, au service des Educations en Santé.

### Objectifs

- ▶ Concevoir et/ou participer à la mise en œuvre de programmes nationaux, régionaux ou locaux en EPS et ETP,
- ▶ Maîtriser les méthodes de gestion de projet, les outils pédagogiques et les outils d'évaluation de l'EPS et l'ETP,
- ▶ Intégrer l'ETP dans sa pratique clinique au service des patients porteurs de maladies chroniques,
- ▶ Développer les compétences relationnelles, organisationnelles, pédagogiques et d'animation,
- ▶ Analyser ses pratiques professionnelles.

### Public visé

- ▶ Professionnels en activité et étudiants dans les secteurs sanitaire, éducatif et social,
- ▶ Représentants du secteur associatif,
- ▶ Intervenants auprès des Collectivités Territoriales (Atelier Santé Ville, Contrats Locaux de Santé, Centres de Loisirs).

### COMITE PEDAGOGIQUE

- ▶ Marion ALBOUY-LLATY, Maître de conférence, Praticien Hospitalier, Université de Poitiers
- ▶ Leslie GRAMMATICO-GUILLON, Maître de conférence, Praticien Hospitalier, Université de Tours
- ▶ François MARTIN, Praticien Hospitalier, Unité Transversale d'Education Thérapeutique des patients, Centre Hospitalier de Dreux
- ▶ Béatrice DECELLE, chargée de formation CERFEP - CARSAT Nord Pas-de-Calais
- ▶ Céline AIRAUD, Directrice de l'IREPS Poitou-Charentes

### Conditions d'admission

- ▶ Professionnels titulaires d'un diplôme BAC+2 ou équivalent et/ou expérience professionnelle,
  - ▶ Les candidats doivent adresser une lettre de motivation (*préciser l'option choisie*) et un CV
- > pour Tours : Antenne site Tonnellé - Faculté de Médecine  
10 boulevard Tonnellé - BP 3223 - 370232 Tours cedex 1
- > pour Poitiers : Faculté de Médecine -  
6, rue de la Milétrie - 86034 Poitiers Cedex.

7 sessions de 3 jours (du mercredi au vendredi)  
1 stage de 3 jours  
soit un total de 165 heures

Lieux de formation :  
UFR de Médecine de Tours (3 sessions)  
UFR de Médecine et de Pharmacie de Poitiers (3 sessions)  
Antenne universitaire de Chartres (1 session)

Formation d'octobre 2015 à juin 2016

TOURS : Marie-Laure MARIN-GIRARD au 02.47.36.81.39 [marie.marin-girard@univ-tours.fr](mailto:marie.marin-girard@univ-tours.fr)  
POITIERS : Emmanuelle CHARRON au 05.49.45.43.07 [emmanuelle.charron@univ-poitiers.fr](mailto:emmanuelle.charron@univ-poitiers.fr)

Tarif 2015/2016 : 1 990 €<sup>(1)</sup> nets

<sup>(1)</sup> Il existe un tarif pour les particuliers auto-finançant leur formation (TVA non applicable).



## Programme

L'enseignement se répartit entre apports théoriques, travaux en sous-groupes en utilisant des méthodes interactives (mises en situations, jeux de rôles, analyse de pratiques...)

### TRONC COMMUN D'ENSEIGNEMENT

- ▶ **S'inscrire dans le champ de la santé publique :**
  - ▶ Déterminants de la santé et promotion de la santé
  - ▶ Prévention, éducation pour la santé, éducation thérapeutique
  - ▶ Santé communautaire
  - ▶ Inégalités territoriales et sociales de la santé
- ▶ **Comprendre les comportements de la santé :**
  - ▶ Modèles psychosociaux des comportements
  - ▶ Conduites à risques
  - ▶ Compétences psycho-sociales
  - ▶ Focus sur la sexualité, les addictions, la nutrition/l'activité physique
  - ▶ Focus sur les personnes en situation de vulnérabilité sociale
- ▶ **Appliquer les techniques et outils d'animation**
  - ▶ Animation de groupe, photo-langage, cartes conceptuelles, jeux de rôle, autres techniques

#### Option 1 : Education pour la santé et santé communautaire

- ▶ Méthodologie de projet en éducation pour la santé : du diagnostic, des besoins à l'essaimage des projets (diagnostic, objectifs, évaluation, planification, partenariat, communication, capitalisation...)
- ▶ Santé communautaire : des concepts à la mise en oeuvre. Approche locale des problèmes de santé d'une communauté. Mise en oeuvre par un groupe associant professionnels et population avec comme priorité la promotion de la santé et la réduction des inégalités sociales de santé.
- ▶ Présentations d'expériences et d'interventions en éducation pour la santé et santé communautaire, programmes évolués facteurs de transférabilité.
- ▶ Focus sur la nutrition, la vie affective et sexuelle, les addictions, l'éducation relative la santé environnementale et le développement des compétences psychosociales.

#### Option 2 : Education thérapeutique et maladies chroniques

- ▶ Connaître et mettre en oeuvre la méthodologie éducative : du diagnostic éducatif à l'évaluation des compétences des patients
- ▶ Découvrir différents programmes, expériences, techniques et outils pédagogiques
- ▶ partager ses expériences et analyser ses pratiques professionnelles, les conforter et/ou les faire évoluer
- ▶ Contribuer à l'amélioration de la relation entre professionnels de santé et patients dans le cadre des orientations nationales du développement Professionnel Continu (DPC)

### Validation

- ▶ Assiduité aux différentes sessions
- ▶ Présentation écrite et orale d'un rapport de stage
- ▶ Note de lecture d'un ouvrage

Informations à jour le 12 mars 2015 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2015-2016. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

## Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050  
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

